PROVINCE DE QUEBEC
MRC LAC-SAINT-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

---

**AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ,** par la soussignée, Rachel Bourget, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité d'Hébertville, que lors de la prochaine séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra **le 7 décembre 2026 à 19h**, à l'Hôtel de ville situé au 563, avenue Saint-Alphonse, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure du **26, chemin du Tour-du-Lac-Gamelin**, lot 4 685 728 du cadastre du Québec. Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

Cette demande de dérogation mineure a pour objet l'implantation d'un garage détaché à 0,73 mètre de la ligne avant.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors d'une **assemblée de consultation publique qui se tiendra le lundi 7 décembre 2026 à 18h30,** à la salle Théophile-Bouchard, salle de conférence de l'Hôtel de ville, sise au 563, avenue St-Alphonse, Hébertville. L'objet de cette assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur cette demande de dérogation mineure.

Donné à Hébertville, ce 20e jour du mois de novembre 2026.

Mme Rachel Bourget, dg
et greffière-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Rachel Bourget, directrice générale et greffière trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi, ce 20e jour du mois de novembre 2026.

Mme Rachel Bourget, dg
et greffière-trésorière